

Groupement d'Employeurs BOURIANE ET CAUSSE

Chambre d'Agriculture du LOT

170 Le Bourg

46340 DEGAGNAC

Le : 24/02/2026

Payé le 24/02/2026 - Chèque n°0000057

Adhérent : **GAEC DE REYGASSE**

REDOULES Bernard et Jean-Pierre

250, Route de Raygasse

46150 THEDIRAC

CAMPAGNE 2025

Acompte sur prestation

PRESTATION	MONTANT
Enregistrement de pratiques agricoles en liaison avec la conditionalité des aides de la PAC 2025	165,00 €

TOTAL	165,00 €
-------	----------

Franchise Base de TVA

Article n° 293.B du code général des Impôts